

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2020

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N ° 20491

présenté par  
M. Bernalicis

-----

**ARTICLE 14**

Supprimer l'alinéa 4.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Le gouvernement ne nous propose qu'un horizon de chiffres, de convergences des taux de cotation, convergences européennes des taux d'imposition, efficacité, simplification, de milliards d'économies.

Et le bonheur? Et nos espérances? On ne fait pas de bonnes politiques sans répondre à la question du sens : travailler plus pour gagner plus pour travailler plus pour gagner plus, etc. - ou au contraire une vie digne, décente, libérée de la peur de la précarité économique - pour tous?"